



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

PROMOTION 2021

Présentation

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans, qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Cette année, le Service national universel s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006.

Le SNU 2021 concernera 25 000 jeunes et pour cette session chaque département accueillera un séjour de cohésion.

TEMOIGNAGES d'anciens volontaires SNU

• Témoignages sur le séjour de cohésion



Maël, élève en Terminale Bac Professionnel Métiers de la sécurité
Lycée Jean-jacques Audubon – Couëron (44)

"Je voulais sortir de mon cocon, rencontrer d'autres personnes, dépasser ma timidité. Pendant le séjour de cohésion les journées sont bien remplies ! On vit de beaux moments partagés. J'ai pu découvrir d'autres idées de métier ; je voulais être pompier et maintenant je pense plutôt à un parcours dans la Marine."



Eloane, élève en Terminale
Lycée Charles Peguy – Gorges (44)

"Je me suis inscrite par curiosité. Ça m'intéressait parce que c'est la première fois que j'entendais parler d'une proposition pour s'engager dès la seconde et ça me permettait aussi de découvrir un autre département en France. Pendant ce séjour j'ai eu l'impression de comprendre ce que c'est d'être un citoyen français. Ça nous fait vivre aussi une expérience où on se confronte aux autres. On dit que les jeunes ne sont pas solidaires, mais pendant ce séjour j'ai trouvé au contraire qu'on était tous solidaires entre nous. Une avocate est venue pendant le séjour nous parler de son métier. Elle était passionnante. Nous l'avons même invitée à dîner à notre table le soir pour continuer à échanger avec elle."

• Témoignages sur la mission d'intérêt général



Manon, élève en 1^{re} Sciences et Techniques du Management et de la Gestion
Lycée René Couzinet – Challans (85)

"J'effectue ma mission d'intérêt général à mi-temps au sein des Restos du cœur et du Secours populaire (où je me rends sur le temps de mes vacances). Je découvre leur fonctionnement et l'organisation des aides qu'ils proposent. C'est très important pour moi de pouvoir me rendre utile auprès de ces associations."



Clarence, élèves en 1^{re} Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires
MFR – Saint-Florent-des-Bois

"J'ai choisi de réaliser ma mission d'intérêt général dans l'association Vendée Sauvetage Côtier. J'ai adoré cette expérience. J'étais au poste de secours pour informer les gens, pour soigner les petites blessures, pour aider les personnes en situation de handicap à s'installer dans les fauteuils de baignade. Je partais avec les sauveteurs pour prendre part à certaines interventions. Sans le SNU je n'aurais jamais pu faire tout cela dès 15 ans. À la fin de ma mission, l'association m'a même proposé de me financer la Brevet National de Sécurité Sauvetage Aquatique (BNSSA) ! Maintenant dans ma commune, le fait de m'être engagée dans le SNU m'ouvre des portes pour trouver des jobs d'été, on me fait confiance et ça crée plus d'opportunités."

QUESTIONS-RÉPONSES de lycéens avec Sarah El Hairi sur le SNU

Le SNU est-il gratuit ?

Tout est pris en charge par l'État, ça ne coûte rien aux familles.

Est-ce que ça fait manquer des cours ?

Non, le SNU n'a pas lieu pendant les cours. Le séjour de cohésion se déroule cette année du 21 juin au 02 juillet quand les lycéens n'ont plus cours. Quant à la mission d'intérêt général, les volontaires SNU disposent d'un an pour la réaliser, ce qui permet d'attendre des périodes de vacances scolaires ou bien d'étaler les heures d'engagement tout au long de l'année sur les week-ends.

Y a-t-il autant de filles que de garçons ?

À ce jour, il y a plus de filles inscrites que de garçons. Mais la règle du séjour de cohésion c'est la parité, la mixité même. Les jeunes en situation de handicap participent également au séjour de cohésion. À terme le SNU sera généralisé et il s'agira d'accueillir tous les jeunes, l'ensemble d'une classe d'âge.

Quels sont les critères qui déterminent dans quel département les jeunes passeront le séjour de cohésion ?

C'est l'objectif de parité et de mixité qui guide la constitution des groupes. Pour la destination, cette année, en raison de la crise sanitaire, les jeunes resteront dans un périmètre géographique plus limité ?

Est-il nécessaire d'être très sportif pour le séjour de cohésion ?

Non il n'y a pas besoin d'être un bon sportif. Les activités sportives reposent surtout sur la coopération et la cohésion du groupe qui permettent à tous les jeunes d'y arriver.

La mission d'intérêt général est-elle obligatoire ?

Oui. Le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général sont les deux composantes du SNU. Les deux étapes sont indispensables et le diplôme remis aux jeunes pour officialiser et valoriser leur engagement SNU n'est remis qu'à la fin de la mission d'intérêt général. L'étape de l'engagement volontaire est laissée au libre choix de chacun.

Est-ce que le SNU permet de passer des diplômes ?

Grâce au SNU les jeunes peuvent passer gratuitement le code de la route. La mission d'intérêt général peut favoriser des opportunités pour passer des diplômes (PSC1, BNSSA, etc.). Le diplôme remis aux jeunes à l'issue du SNU reconnaît et valorise leur engagement. C'est un plus à faire valoir dans un CV, dans Parcoursup ou dans toute candidature à une formation ou un emploi.

Inscrivez-vous dès maintenant
et au plus tard jusqu'au 20 avril sur snu.gouv.fr